

COÛTS ÉLIGIBLES AUX « PROJETS STRATÉGIQUES À L'INTERNATIONALISATION »

- De la consultance;
- D'acquisition d'études de marchés étrangers (en ce-compris le testing de produits ou services) ;
- De conseils ou de formations réalisées par des prestataires externes portant sur des matières juridiques, réglementaires ou fiscales ;
- De première certification et d'enregistrement de produits pour les pays dans ou hors Union Européenne ;
- De dépôt de marque pour les pays dans ou hors Union Européenne ;
- D'étiquetage, de marquage et de mise aux normes de produits pour les marchés hors Belgique ;
- De frais d'études exceptionnelles non facturés au client, liées à la conception ou à la réalisation du projet, qu'elles soient réalisées en interne ou en externe (sans double subsidiation possible notamment via le Support « Mobilité ») ;
- De sessions de formation offertes par l'entreprise wallonne dans le contrat de vente de son produit ou service en vue d'une utilisation optimale ;
- Des études de faisabilité préalables à la création d'une joint-venture ;
- De préparation d'un projet pilote ou d'élaboration d'un prototype ;
- De visites de salons à l'étranger pour rencontrer les donneurs d'ordre ou les partenaires ;
- Dans le cadre d'activités de prospection, de déplacements à l'étranger, d'invitations et d'organisation de visites sur sites à l'étranger et en Belgique (hors Support « Mobilité»).

En outre, lorsque le projet porte sur le lancement d'un nouveau produit ou l'approche d'un nouveau marché, les coûts admissibles sont également tous les coûts :

- D'acquisition de data base clients et de listings d'adresses e-mail étrangères ;
- De réalisation et d'envoi d'e-mailing par un spécialiste de marketing sur internet ;
- D'acquisition de crédits d'envoi d'e-mailings ;
- De prestations de call centers pour des appels à l'étranger ;
- De réalisation de webinaires destinés à un public étranger par un spécialiste du marketing sur internet ;
- De référencement international sur les moteurs de recherche par un spécialiste du marketing sur internet ;
- D'acquisition de publicités et de référencements internationaux sur des moteurs de recherche, des réseaux sociaux et des plateformes en ligne ;
- De prestations d'influenceurs en ligne ou de leaders d'opinion pour la promotion des produits ou services du demandeur ;
- De réalisation d'une campagne de presse à l'étranger ;
- D'analyse de données recueillies lors des actions de lancement du nouveau produit ou de l'approche du nouveau marché afin d'ajuster la campagne en cours ;
- De communiqués de presse et d'insertion d'articles dans la presse étrangère.
- D'envoi d'échantillons et/ou de matériel de démonstration/de référence